



## ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2012

### CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MEDECINS DU MALI

Bamako le 04 Mai 2013 à 09 h 00 à l'hôtel Olympe International

#### DISCOURS DU PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL

Docteur Lassana FOFANA

---

Mr Le Ministre de la Santé

Mr le Ministre de l'Action humanitaire de la solidarité et des personnes âgées

Mme le Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle

Mr le représentant résident de l'OMS au Mali

Mr le représentant résident de l'UNFPA

Mr le représentant de la coopération française

Mr le Président du CNOP

Mme la Présidente du CNOSF

#### **Distingués invités, Mmes et Mrs, Chers confrères et collègues !**

Au nom du Conseil National de l'Ordre des médecins du Mali, je vous souhaite la bienvenue à sa journée statutaire et vous adresse tous nos remerciements et toutes nos félicitations pour votre effort de participation.

L'Assemblée générale que nous organisons aujourd'hui avec un léger décalage, s'inscrit dans le cadre de l'exécution du plan opérationnel des activités de l'année 2012.

#### **Mrs les Ministres, Chers participants !**

**L'Ordre des médecins** a comme mission première, **la défense de l'éthique et de la déontologie**. Il a dans ses prérogatives, la participation à la valorisation des ressources humaines de la profession médicale. Il a aussi pouvoir d'entreprendre toute action susceptible de contribuer à l'amélioration de la santé de nos populations.

Le médecin de notre époque, sans prétendre à la science infuse, a les mêmes obligations d'antan, d'être un praticien savant, autant que de moyens. Il est plus que jamais à la croisée de plusieurs sciences : fondamentales, expérimentales, médicales, juridiques, socio anthropologiques, et des connaissances appliquées de plusieurs courants du savoir universel.

Pour illustrer ce caractère multidisciplinaire de notre art, il me plait encore de rappeler cette assertion du **Professeur Jean Bernard de l'Académie française**, je cite : « **La médecine se trouve en cette période de notre existence, occuper une place centrale, un carrefour où se mêlent science**

**pure, humanisme et humanité, économie et sociologie. Et cette place centrale, ce carrefour, loin d'être statiques, sont constamment changés, transportés et bouleversés ».**

## **Honorables invités !**

L'évolution accélérée de la vie sanitaire dans notre pays, avec comme corollaire l'augmentation du nombre de professionnels et de structures, a mis l'Ordre des Médecins ainsi que les services de contrôle et de réglementation du Ministère de la Santé face à des difficultés complexes les unes que les autres. Il s'agit notamment :

- **de l'exercice illégal de la médecine et de la concurrence déloyale ;**
- **de la prolifération sauvage et incontrôlée des structures privées de santé particulièrement dans le district de Bamako et dans les capitales régionales ;**
- **du non respect des prescriptions déontologiques par plusieurs de nos confrères ;**
- **de l'insuffisance du partenariat public privé ;**
- **de l'absence répétée de certains médecins des services publics aux périodes légalement prescrites au profit des prestations dans le secteur privé ;**
- **de l'insuffisance et de l'inégale répartition des ressources humaines qualifiées ;**
- **de l'effritement généralisé du niveau académique et pratique des acteurs ;**
- **de l'incontournable question de l'insertion des jeunes médecins ;**
- **de la rupture du contrat de confiance entre les usagers et des praticiens dans grand nombre de nos établissements sanitaires.**

Sans une prise en charge adéquate, ces questions grèvent dangereusement, la qualité et la nature du résultat de nos politiques sanitaires.

Face à ces challenges, le Conseil National a engagé depuis 2010 , de larges campagnes d'information, de sensibilisation, de conscientisation et de formation à l'égard du vaste public des médecins en vue d'impulser un changement de comportement à hauteur exigée.

L'organisation, courant 2012, de la journée académique avec comme thématiques : **le serment d'Hippocrate et l'AMO**, et d'autres enseignements postuniversitaires et rencontres interprofessionnelles ; la finalisation du toilettage des textes législatifs et règlementaires régissant la vie de notre Ordre ; la mise en place des quatre conseils centraux et le renouvellement du conseil régional de l'Ordre du District de Bamako en sont des illustrations éloquentes.

Au plan humanitaire, notre pays a connu en 2012 une détresse sanitaire occasionnée par une crise sécuritaire et institutionnelle sans précédent. En réponse à ce drame sanitaire et par exigence déontologique, le CNOM a initié un vaste programme sanitaire, avec l'aide substantielle de nos partenaires nationaux et internationaux en faveur de nos compatriotes sinistrés. Que tous ceux qui y ont pris part reçoivent ici l'expression de notre citoyenne gratitude.

Au plan international, le CNOM a participé à la conférence francophone des Ordres des médecins à Paris où de multiples sujets d'éthique et de déontologie ont été soutenus par d'éminents experts de cet espace international.

A ce même chapitre, l'Ordre des médecins du Mali a poursuivi les échanges et réflexions avec ses homologues de notre sous région pour la mise en œuvre des **Directives de l'UEMOA et de l'OOAS** sur des questions d'intégration communautaire de nos systèmes de santé.

Au plan réglementaire, des sanctions disciplinaires ont également été infligées à des confrères pour exercice illégal de la médecine ou pour faute médicale avérée.

La sommation de tout ce capital d'activités s'inscrit dans cette dynamique proactive de recherche de solutions idoines aux questions de bonne pratique qui représente aujourd'hui le leitmotiv du CNOM du Mali.

### **Distingués invités !**

La responsabilité du médecin est engagée de nos jours plus qu'hier tant sur le plan juridique que sur le plan judiciaire.

Le mauvais soin donné à un patient par le médecin est attaquant du point de vue du droit qu'une mauvaise politique sanitaire portant préjudice à la santé publique.

« **Primum non nocere** » = « **Ne pas nuire à priori** » est une prescription fondamentale, de portée à la fois sécuritaire et juridique édictée par **Hippocrate** à ses disciples depuis l'antiquité grecque, **il y a de cela, environ 2500 ans.**

### **Mesdames et Messieurs,**

Le nouvel Ordre des médecins que nous appelons de tous nos vœux, à hauteur de devoir, requiert la participation et l'engagement de chaque médecin, où qu'il soit.

Il requiert aussi l'accompagnement des autorités compétentes en occurrence le Ministère de la santé et de ses services compétents.

Nous formulons l'espoir, que cette Assemblée générale, par l'exécution des différents points inscrits à son ordre du jour, nous conduise aux bénéfices suivants :

- **Le réveil des consciences par rapport aux missions classiques et nouvelles de l'Ordre des médecins ;**
- **La modulation des comportements pour un meilleur respect de l'éthique et de la déontologie médicale ;**
- **Le renforcement des capacités fonctionnelles et opérationnelles des médecins, pour une pratique médicale de bonne qualité, à la satisfaction des besoins sanitaires de notre pays.**

**Pour terminer**, nous remercions tous ceux qui de près ou de loin, par leurs contributions, ont rendu possible l'organisation de cette réunion au sommet.

**Bonne journée à toutes et à tous !**

**Que Dieu bénisse le Mali !**

**Je vous remercie de votre patience !**